

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 94-0202/PRE portant transfert des fonds.

n° 94-0202/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Numéro JO
n° 4 du 28/02/1994

Date de publication
26 février 1994

Date du numéro
28 février 1994

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

une somme de 1.1.148.430 FD sera versée du compte hors budget 471-92 au compte au trésor du Groupement sud.